

INSPIRER LE PRÉSENT
POUR COMPOSER

L'AVENIR

Aménager des milieux de vie favorables à
un vieillissement en santé

Plessisville
Le réflexe aîné

**Présentation : Alain Desjardins,
directeur général**

Développer
Le réflexe aînés

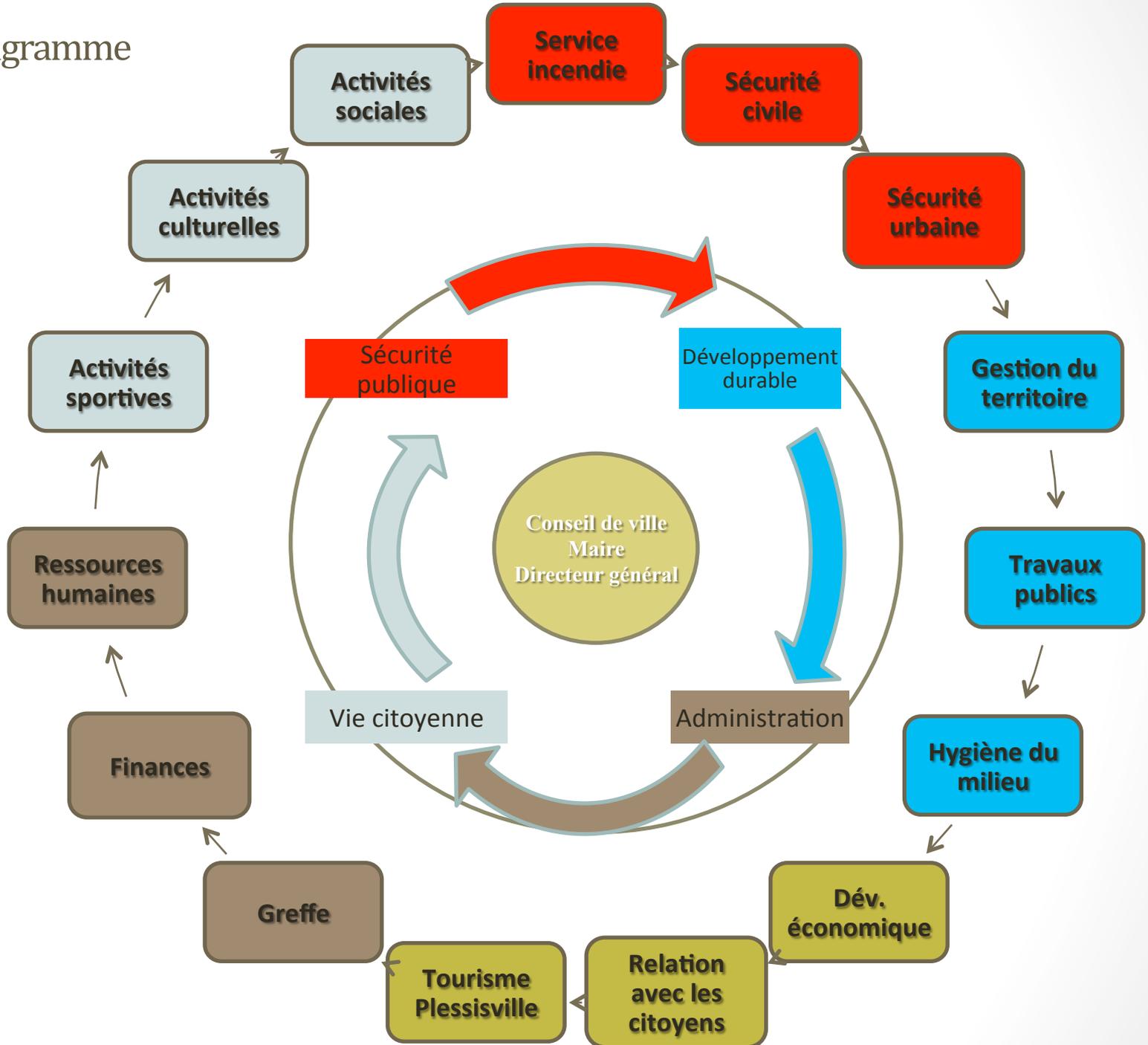


Contexte

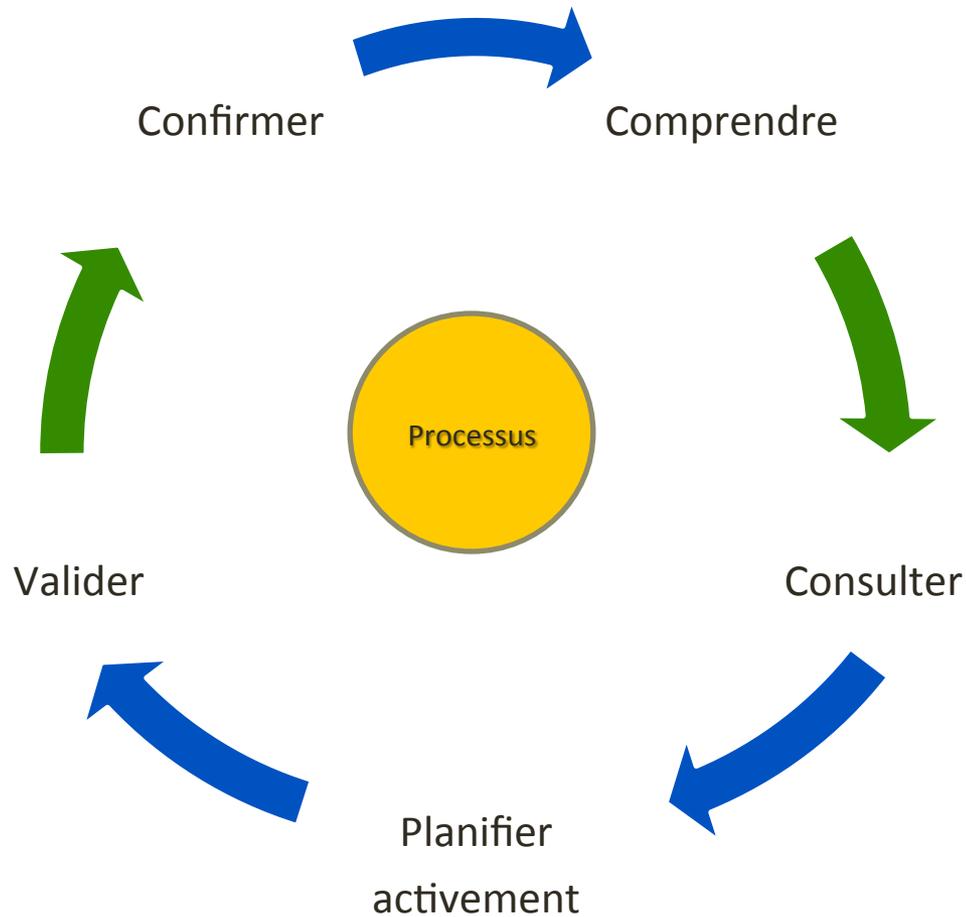
- Ville centre qui offre l'ensemble des services à une population de plus ou moins 18 000, mais dont la population payeur est de 6 661 habitants (depuis 10 ans).
- Microclimat géographique, la ville a une haute densité de 4,4 km², soit *plus de 1 600 personnes au km²*.
- Forte proportion d'aînés : 1 citoyen sur 2 a plus de 50 ans.
- Moyenne d'âge: 48,4 ans.
- Population de cols bleus (travailleurs d'usine avec de petites pensions).
- Très faibles revenus.
- 40 % des aînés vivent seuls.



Organigramme



Approche « Boucler la boucle »



Processus et démarche

Le processus a débuté en 2014, lorsque le Centre d'écologie urbaine de Montréal nous a approchés pour participer à un programme de déplacement participatif pour les élèves.

Plessisville a déjà à ce moment :

- des corridors scolaires;
- un programme « À pieds, à vélo, ville active »;
- un plan de déplacement pour le réseau cyclable;
- une nouvelle orientation de la mobilité active de la collectivité.

Mais, il y a un manque. Nous n'avons aucun plan de déplacement pour les aînés. Nous avons donc, avec le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM), fait cette démarche et mis en place un plan d'action pour l'amélioration des déplacements des personnes aînées.



Projet pilote

- En 2015, Vivre en ville nous propose le projet pilote « Aménager des milieux de vie favorables à un vieillissement en santé ».

1^{re} étape : La création d'un comité de 7 citoyens et de professionnels.

2^e étape : Le diagnostic. Plessisville est un milieu attrayant à renforcer puisque :

- Il y a beaucoup d'activités au sein de la ville (commerces, services, et communautaires);
- Il y a un fort potentiel pour les déplacements actifs;
- Il y a une grande diversité résidentielle, c'est un atout pour l'évolution des aînés;
- Il y a une offre d'espaces publics à enrichir;
- Il y a des opportunités à saisir pour l'évolution de la ville.

3^e étape : Les recommandations :

- Nous devons consolider la centralité en travaillant à renforcer et à maintenir un centre-ville fort. Cela permet de garantir un bon niveau d'autonomie aux aînés, par opposition à un déplacement des commerces à l'extérieur du centre-ville.
- Nous devons planifier finement l'évolution de la ville:
 1. En prévoyant les changements pour les besoins résidentiels dans le contexte d'un territoire confiné.
 2. En améliorant les espaces publics pour mieux répondre aux besoins des aînés.
 3. En favorisant, à plus long terme, l'émergence de microcentralités de voisinage.
- Nous devons améliorer et faciliter la mobilité, tout en éliminant les contraintes et les inconforts.



Prochaine étape

Création des outils du réflexe aîné pour les professionnels et les décideurs

- Par une vision plus détaillée de l'avenir urbain de la ville qui devra être intégrée dans les documents de planification. Pour y arriver, Vivre en Ville a notamment effectué une analyse critique du projet de révision du plan d'urbanisme.
- Par certaines recommandations approfondies, notamment pour le logement abordable (à venir).
- Par la création de guides pour répondre aux questions, afin de créer un cadre d'analyse pour le « réflexe aîné » (en cours).

Conclusion

- Il faut travailler les perceptions, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Il faut être sur le terrain avec les gens, il faut connaître leurs habitudes.
- Il faut communiquer avec le personnel, afin qu'ils changent leurs perceptions sur la prestation des services qu'ils offrent.
- Il faut viser la mixité des générations dans les comités : 1 jeune – 1 aîné.



Questions

